

LE MAIRE DE METZ

ECOPLI

57

30 12 24

621 ED 173190

5779 572040

€ R

001,0*

LA POSTE

CP 652255

Association L214
A l'attention du Service
"Politique et Animaux"
CS 20317
69363 2400 08 Cedex.

Association L214
A l'attention du Services « Politique &
Animaux »
CS 20317
69363 LYON 08 Cedex

Metz, le 11 décembre 2024

Madame, Monsieur,

Je vous fais part par la présente que la Ville de Metz et l'Eurométropole de Metz ne servent plus de foie gras lors de ses réceptions officielles, repas festifs scolaires et événements municipaux.

Cela fait partie de nombreuses actions mises en place visant l'amélioration et la responsabilisation de la municipalité et de l'Eurométropole de Metz vis à vis des animaux et de leur bien-être.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, ma considération distinguée.

François GROSDIDIER



Maire de Metz
Président de l'Eurométropole de Metz
Conseiller Régional du Grand Est
Membre Honoraire du Parlement